**Coup d’œil dans le rétroviseur…**

**Une année scolaire se termine. Le moins que l’on puisse dire, c’est qu’elle aura été longue et émaillée de temps forts liés à l’actualité, qu’elle soit politique ou sanitaire. Regard dans le rétroviseur.**

Qui pouvait imaginer, lors de la rentrée de septembre dernier, que la crise sanitaire allait occuper une grande partie de nos préoccupations dans les mois qui allaient suivre. L’apparition du variant Omicron, particulièrement virulent a perturbé l’organisation des établissements scolaires pendant une bonne partie de l’automne, puis de l’hiver. Les réunions de crise ont succédé aux réunions de crise. Les impacts sur l’organisation des écoles ont été lourds et se font toujours sentir : la pénurie des enseignants n’a pas toujours permis les remplacements indispensables et les manquements au niveau des apprentissages se sont accentués. Il faudra plusieurs années pour récupérer le temps perdu et pour une remise à niveau. Il est de la responsabilité de tous d’en tenir compte et de tout mettre en œuvre pour que les élèves retrouvent la sérénité indispensable pour la réussite de leurs études et de leur vie.

Certains fondent énormément d’espoirs dans la mise en œuvre du tronc commun qui viendra bouleverser les deux premières années de l’enseignement fondamental dès la rentrée prochaine. Il reste énormément d’inquiétude chez ceux qui devront mettre cette réforme en place, les référentiels n’étant pas encore adoptés par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tout le monde sait que cela ne pourra se faire qu’avec des membres du personnel confiants dans le système et bien dans leur peau. Tout le contraire de ce qu’ils ont dénoncé en manifestant de plus en plus nombreux dans les rues de Bruxelles (10.000 personnes le 10 février), à Mons (7.000 personnes le 29 mars) et de Liège (15.000 personnes le 5 mai). C’est dire si le mal est profond. Est-ce à dire que tous rejettent les réformes ? Nous ne le pensons pas. Par contre, nous ne cessons de rappeler au Gouvernement qu’un climat de confiance doit impérativement être rétabli. Cela passe par une communication claire et sans équivoque. Cela passe également par une méthodologie claire et acceptée par tous. Trop souvent, les organisations syndicales sont considérées comme des «collabos». Il n’en est rien. Depuis la mise en place du Pacte pour un enseignement d’excellence, et plus spécifiquement depuis l’adoption de l’avis n°3, nous avons rappelé notre position syndicale en faisant évoluer les textes qui nous étaient déposés sur la table : le dernier en date concerne l’enseignement qualifiant où 37.000.000 d’économies étaient prévues. En pesant de tout notre poids, nous avons évité cette catastrophe. L’exercice n’est pas toujours simple mais justifie pleinement notre place autour de la table. Ceux qui pensent le contraire se trompent sur notre rôle et sur notre capacité à faire bouger les lignes. Lorsqu’il le faut (et malgré les critiques qui en découlent), nous n’hésitons pas à remettre un avis défavorable lors des négociations officielles : ce fut notamment le cas pour la réforme des rythmes annuels ou du parcours de l’enseignement qualifiant. Chaque fois, nous motivons notre position et en faisons écho dans les colonnes du CSC-Educ.

Que les choses soient claires, je ne suis pas en train de défendre aveuglément le Pacte pour un enseignement d’excellence ; je répète simplement que l’enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut pas continuer à creuser les écarts entre élèves et qu’il est de la responsabilité de tous de le rendre plus équitable.

Une fois de plus, nous devons constater que la concurrence scolaire (on parle de marché comme s'il s’agissait d’un commerce ou d’une entreprise) ne sert pas la cause. Non seulement cette concurrence est un frein à la mixité sociale, mais elle entraîne également une dépense de moyens qui pourraient être consacrés à d’autres fins (rappelons ici l’enquête que nous avions réalisée il y a quelques années : 10.000.000 d’euros sont consacrés chaque année à la publicité. A titre de comparaison, c’est le montant de trois mois d’aides complémentaires dans l’enseignement fondamental ou 1/3 de ce que le Gouvernement dépose sur la table dans le cadre de l’accord sectoriel). Cette utilisation de l’argent public est intolérable ! L’interdire serait une première source d’économies sans impact sur les conditions de travail !

C’est la même concurrence et la volonté de démontrer qu’on «est meilleurs ici qu’en face» qui viennent pourrir la mise en place des plans de pilotage. Certes, la réflexion s’est déroulée positivement dans un grand nombre d’équipes mais dans pas mal d’écoles, une pression énorme est placée sur les MDP pour qui le compteur du travail collaboratif explose littéralement. On est loin des objectifs de départ !

Une autre solution passera par une réflexion de fond et par des décisions sur la problématique de la taille des classes. Suite à votre forte mobilisation, le Gouvernement s’est engagé à mettre un place un Groupe de travail chargé d’aboutir à des propositions pour juin 2023. Nous serons particulièrement assidus lors de ces travaux car nous savons que certains nient en bloc l’avantage et la pertinence de petits groupes ! Il faut ne jamais avoir enseigné pour soutenir de telles aberrations ! Un élève de plus est souvent l’élève de trop !

Enfin, nous ne pouvons pas passer sous silence le dossier relatif à l’évaluation des enseignants. Ici aussi, tout le monde y va de son commentaire. Nous avons tout lu et tout entendu. Soyons clairs : nous réclamons pour les enseignants ce que nous plaidons pour les élèves : une évaluation formative qui permet d’abord le renforcement positif et la mise en place d’un accompagnement de qualité là où des lacunes sont détectées. La réussite et la pertinence de la procédure passeront inévitablement par le sens qu’on lui donnera, la qualité de celles et ceux qui seront chargés de la piloter et de leur volonté de ne pas «casser du prof» comme «on ne casse pas de l’élève».

Les vacances n’ont pas encore débuté mais nous avons intérêt à en profiter car, vous l’aurez constaté, les dossiers qui nous attendent à la rentrée seront importants et nécessiteront toute notre attention. Ces vacances qui arrivent enfin et qui seront plus que méritées seront aussi plus courtes que d’ordinaire. En effet, le Parlement ayant voté la réforme des rythmes annuels, la rentrée prochaine est programmée le lundi 29 août. Nous en profitons pour rappeler qu’avant cette date, aucune prestation n’est légale ; que ce soient les épreuves de seconde session, des réunions préparatoires,... Nous le rappelons via l’affiche encartée au centre de ce numéro. Nous savons pertinemment que des pressions seront exercées dans certains endroits pour contourner ce principe. Nous savons aussi qu’une organisation concertée (avant la fin de la présente année scolaire ou dès le 29 août prochain) peut permettre l’organisation de l’année scolaire 2022-2023.

Que les jours de repos qui arrivent vous permettent de retrouver le calme, la sérénité et l’énergie indispensables à l’exercice de votre métier qui, sans toutes les contraintes que certains se plaisent à ajouter sans vergogne, reste l’un des plus beaux ! Bonnes vacances à tous.tes !

º Roland Lahaye